

L'ANALYSE DE LA CONSTRUCTION EN TOUT N PAR D. LEEMAN : QUELQUES REMARQUES

Jean-Claude Anscombe

De Boeck Supérieur | *Travaux de linguistique*

2001/1 - no42-43
pages 183 à 197

ISSN 0082-6049

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2001-1-page-183.htm>

Pour citer cet article :

Anscombe Jean-Claude, « L'analyse de la construction En tout N par D. Leeman : quelques remarques », *Travaux de linguistique*, 2001/1 no42-43, p. 183-197. DOI : 10.3917/tl.042.183

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'analyse de la construction En tout N par D. Leeman : quelques remarques

De Boeck Université | *Travaux de linguistique*

2001/1 - no42-43

pages 183 à 197

ISSN 0082-6049

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2001-1-page-183.htm>

Pour citer cet article :

"L'analyse de la construction En tout N par D. Leeman : quelques remarques", *Travaux de linguistique*, 2001/1 no42-43, p. 183-197.

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'ANALYSE DE LA CONSTRUCTION *EN TOUT N* PAR D. LEEMAN : QUELQUES REMARQUES

JEAN-CLAUDE ANSCOMBRE*

CNRS (LLI, Paris XIII)

1. Introduction

Je voudrais dans ce qui suit examiner brièvement le traitement des constructions de type *En tout(e) N* exposé dans Leeman (1991, et surtout 1998), et proposer une solution générale au fonctionnement sémantique (et en partie syntaxique) de cette construction, l'analyse de D. Leeman en découlant (selon moi) de façon naturelle. Il ne s'agit donc pas d'une remise en question de cette analyse, mais bien plutôt de son insertion dans un cadre plus général.

2. La tournure *En tout(e) N* : quelques questions

2.1. Autour de la définition

L'étude remarquablement claire, documentée, et argumentée de D. Leeman s'appuie fondamentalement sur Gross (1986). Celui-ci remarque que la construction *en tout(e) N* d'une part ne semble pas fonctionner de façon simple, et d'autre part dissimule plusieurs structures, en particulier adverbiales, celles qui m'intéresseront ici. Pour l'essentiel, le point de départ de D.L. est cette classification préliminaire de Gross. Ma principale objection sera que cette subdivision de Gross :

- a) S'interdit d'entrée l'hypothèse d'une structure commune.
- b) Repose sur des critères dont certains, repris par D.L., prêtent le flanc à la critique. Ainsi, si le complément du nom est obligatoire dans *Luc a agi en toute adéquation aux ordres*, la structure *en tout(e) N* n'est pas en cause : *N* y est un substantif *syncatégorématique*, qui exige donc un complément, explicité ou non.

* CNRS (LLI, Paris XIII) – Adresse prof. : LLI UMR 7546 – Université de Paris 13, UFR de Lettres – 99, Av. Jean-Baptiste Clément, F 93430 Villetaneuse – Adresse pers. : 11, rue ds Flambertins, F-78121 Crespières – Tél. pers. : +33 (0)1 30 54 41 70.

2.2. Autour de la position de Leeman 1998

Je me propose d'étudier, comme D.L., les structures du type de *en toute sérénité*, mais sans retenir la contrainte concernant *tout*¹ qui ne résiste pas à l'analyse. J'envisage donc *a priori* la possibilité d'une relation entre les structures *en tout(e) N* et celles *en N*, les N qui y figurent n'étant donc pas nécessairement des noms psychologiques. En bref, j'envisage l'hypothèse forte d'une structure *en tout(e) N* unique, susceptible donc d'une analyse unique. Je laisserai de côté celles de ces tournures qui figurent en tant qu'adverbe de phrase en position frontale, et me bornerai donc à celles qui sont des 'compléments de manière', sur la base de critères traditionnels². Enfin, j'utiliserai le corpus de D.L., ses jugements d'acceptabilité étant les miens dans la plupart des cas.

Étudiant séparément les deux structures *en tout(e) N* et *en N*, D.L. en conclut aux deux caractérisations ci-après :

(C₁) «...Par *en tout(e) N*, le locuteur porte un jugement sur le rapport sujet - prédicat, relation jugée parfaitement conforme à une certaine norme, i.e. l'idée qu'on a de ce que doit être ce que désigne le N. Cette norme doit être positive : le complément présente les choses comme il faut qu'elles soient faites (dans le meilleur des mondes). La préposition indique que l'on a affaire au résultat du jugement du locuteur. *En* dissocie la qualité de la personne qui la possède, d'où le caractère séparateur de *en*³. Dans le cas de *en tout(e) N*, N ne désigne pas une propriété inhérente à la personne, mais une qualité illustrée en la circonstance : le temps du comportement que l'on juge...» (Leeman 1998 : 149).

(C₂) Dans le fonctionnement de *en N*, «...on retrouve l'idée qu'elle [la préposition *en*] permet d'énoncer le résultat en tant qu'il concerne le terme d'un raisonnement... » (Leeman 1998 : 102) ; «...La préposition *en* marque donc le caractère accidentel (vs essentiel) du résultat... » (Leeman 1998 : 106), « *en* n'introduit pas seulement le résultat d'un processus, mais un certain type de résultat... » (Leeman 1998 : 106).

Dans le cas de *en tout(e) N*, D.L. fait de *tout(e)* un indicateur de degré d'excellence suprême de la qualité envisagée, D.L. reliant ce dernier point à la possibilité d'une paraphrase en *total*.

Bien que D.L. ne s'en explique pas, sa position quant à *en tout(e) N* semble provenir d'une analyse de *en N* en termes également de résultat. D.L. appuie et illustre cette hypothèse en évoquant un certain nombre d'exemples : a) Les moyens de transport : dans un énoncé comme *Le voyage est prévu en train express*, *en* construirait le train comme 'un mode de transport', i.e. «...construit un concept au terme d'un processus de

comparaison (par rapport aux autres moyens de transport»...» (Leeman 1998 : 96) ; b) Les parties du corps : si on peut être en sueur / en sang / en larmes, c'est qu'il s'agit d'un état qui dérive d'un procès ; c) Les noms de qualité : dans par exemple être en incapacité / indisponibilité, on retrouve «...là encore...» selon D.L. (1998 : 102), l'idée d'un état résultatif ; d) Les noms de sentiment : «...en N, lorsque N est un nom de «sentiment», marque donc le résultat d'une interprétation par le locuteur ...» (1998 : 112).

D.L. fait donc de l'analyse de *en* comme renvoyant à un N résultatif un trait incontournable, ce qui appelle certaines objections. Tout d'abord, en utilisant le même mot *résultat* pour désigner le résultat d'un procès désigné par un verbe, et le résultat du jugement du locuteur, D.L. s'expose au risque d'assimiler langue et métalangue. Il n'y a *a priori* aucune raison pour que ces deux notions de 'résultat' soient identiques, et si tel était le cas, il conviendrait de le justifier. Deuxième point : d'une façon générale, *en N* introduit un complément de manière, ce que montrent abondamment les critères classiques. Dans le cas d'une locution verbale comme *couper en morceaux*, il s'agit d'une manière de couper définie par son résultat. Mais cela n'entraîne pas que le rôle de *en* soit toujours de présenter N comme un résultat quel qu'il soit. Car à vouloir à tout prix s'aligner sur ce modèle 'résultatif', troisième et dernier point, D.L. doit procéder à certaines contorsions dans les cas par trop éloignés du modèle « standard ». Ainsi l'exemple de *La cargaison consiste en bananes* qui « ...suppose une analyse de l'objet dont on définit l'identité à partir de ses éléments...c'est donner à voir la cargaison non plus globalement mais selon ses parties constitutives ; ici la transformation du sujet n'est pas concrète mais concerne le point de vue... » (Leeman 1998 : 103). Toute volonté d'offense mise à part, cette analyse me paraît aussi tortueuse que peu convaincante. Le résultat évoqué par *en* n'est pas *bananes*, mais *cargaison de bananes* et l'énoncé signifie *La cargaison consiste en [cargaison de bananes]*. Si N a bien à voir avec un processus résultatif, il ne se confond cependant pas – ou pas nécessairement – avec un résultat. Ce problème a sa source, me semble-t-il, dans la méthode elle-même, qui n'envisage pas de façon systématique une solution de type instructionnel, bien que D.L. l'évoque à plusieurs reprises.

C'est donc une solution un peu différente que je voudrais proposer, et qui recoupe d'ailleurs certaines analyses que D.L. a menées. J'abandonnerai pour ce faire l'hypothèse trop forte à mon goût d'un N résolument résultatif, pour l'hypothèse d'une même fonction de *en* dans les deux structures *en N* et *en tout(e) N*. Je conserverai l'idée d'une norme sous-jacente à ces constructions, elle sera spécifiée plus avant. Mais qu'une telle norme doive être positive ne résiste pas à l'examen. Citons pour mémoire *en toute impunité, en toute illégalité, en toute stupidité, en toute insouciance, en toute ineptie, en toute intolérance,..etc.* Je conserverai

également l'idée que *tout(e)* indique un haut degré de réalisation du concept désigné par *N*, i.e. un degré qui est en écart avec le degré 'standard' de réalisation, point qui sera détaillé plus avant.

3. Stéréotypes et propriétés à la rescousse

3.1. Quelques généralités

Cette solution fera appel à des notions que j'ai utilisées dans la théorie des stéréotypes que je défends depuis 1990. Et en particulier aux notions de propriété *intrinsèque/extrinsèque*, et *essentielle/accidentelle*⁴. Les propriétés dont je parlerai ici sont des propriétés **en langue**, et comme telles, n'ont pas forcément de rapport direct avec les propriétés supposées être celles du monde réel. L'idée de départ est que les objets en langue sont définis par des propriétés en langue. Ainsi, en langue, le soleil est vu comme se couchant et se levant, ce qui a peu à voir avec les caractéristiques du soleil dans le monde réel. Lorsqu'une propriété sera constitutive d'un être linguistique, je dirai qu'il s'agit d'une propriété intrinsèque. Dans le cas contraire, je parlerai d'une propriété extrinsèque. Par exemple, l'attrance des singes pour les bananes est vue en langue comme une propriété intrinsèque, alors que la présence à son bord d'hôtesse de l'air est une propriété extrinsèque d'un avion, et ne le constitue pas en tant qu'avion. Par ailleurs, certaines propriétés sont possédées par *grosso modo* tous les éléments d'une classe : ce sont les propriétés essentielles. Sinon, la propriété est dite accidentelle. Ainsi, la propension à chasser des souris est une propriété essentielle de la classe des chats, alors que le fait d'avoir des taches de rousseur est une propriété accidentelle de la classe des humains. On peut en fait rattacher ces distinctions aux caractéristiques linguistiques de différents types de phrases génériques⁵. En particulier, les propriétés essentielles, qui sont représentées par des phrases génériques⁶ admettent des exceptions, sans pourtant cesser d'être essentielles. C'est pourquoi on peut dire en toute sérénité et sans contradiction :

[1] Cheetah est un singe, mais elle n'aime pas les bananes.

J'illustrerai le fonctionnement de ces divers concepts à l'aide des composés N_1 à N_2 du type *brosse à dents* ou *avion à réaction*⁷. Il ne s'agit pas là d'un choix innocent : ces composés présentent certaines similitudes de comportement avec les structures *en N/en tout(e) N*. Ils ont la caractéristique suivante : le lien qui unit N_2 à N_1 spécifie une propriété intrinsèque accidentelle. Il ne saurait d'ailleurs en aucun cas s'agir d'une propriété intrinsèque essentielle : une loi très générale veut qu'on ne dise jamais les propriétés essentielles d'une entité particulière. Ainsi, à la question *Comment*

est ta nouvelle voiture ? on ne peut répondre – sauf volonté d’humour ou d’humeur – *Elle a quatre roues*. Or le fait d’avoir quatre roues est une propriété intrinsèque essentielle des voitures, en langue du moins⁸. Et de fait, on n’aura pas les noms composés **un avion à ailes*, **un homme à barbe*, **une bicyclette à pédales*,... On aura en revanche *un avion à ailes delta*, *une femme à barbe*, *une bicyclette à trois roues*,...etc., qui représentent des propriétés intrinsèques accidentelles, en particulier des exceptions. Soit sous forme d’une exception proprement dite, comme *femme à barbe* (les femmes n’ont pas de barbe), soit un écart avec la norme, ainsi *vieillard à (la) barbe fleurie*. On constate aisément que les propriétés extrinsèques sont exclues : on n’aura ni *une voiture à bar*, ni *un avion à hôtesse de l’air*, ni *un homme à boucles d’oreilles*. Il s’agit là du domaine favori de *avec*, qui indique précisément le résultat d’une opération externe : *un voiture avec bar*, *un avion avec hôtesse de l’air*, *un homme avec boucles d’oreilles*,...etc.

Ce qui vient d’être dit peut s’étendre aux procès. La représentation en langue du déroulement de tout procès est régie par un système de normes qui font intrinsèquement partie de son sens. Ainsi, pour reprendre un exemple de Anscombe (1986), on ne peut dire *rouler à (allure + vitesse)*. C’est que la langue associe au verbe *rouler* l’idée que à tout déplacement correspond une certaine vitesse ou allure standard. La construction à *N* servant à représenter les propriétés intrinsèques, l’impossibilité signalée s’ensuit. En revanche, il peut y avoir un écart par rapport à cette norme : d’où par exemple *aller à faible allure* ou *aller à grande vitesse*. Phénomène qui apparaît également dans une autre construction, étudiée dans Anscombe (1986), à savoir *V-er avec N*, ainsi *Il a essayé avec succès de...*, remarquable du fait qu’on n’a pas *Il a essayé avec échec*⁹. On comprend pourquoi si on sait que la construction ci-dessus sert à expliciter le résultat naturel d’un procès, i.e. celui qui est intrinsèquement lié au déroulement ‘standard’ du procès envisagé. Dès lors qu’on ne parle plus de propriétés intrinsèques, la combinaison redevient possible : *Il a essayé, avec le résultat désastreux que l’on sait, de...*

J’adopterai donc la thèse générale qu’il y a en langue des représentations standards non seulement des choses, mais également des procès. En langue, le chat standard chasse les souris, le singe standard mange des bananes, une voiture a quatre roues, le soleil se lève et se couche, et toute tentative déborde d’optimisme. À l’intérieur de cette thèse – qui est la thèse que tant les procès que les objets sont des faisceaux de propriétés intrinsèques essentielles – je ferai une seconde thèse, qui est que certaines constructions font intervenir ces propriétés intrinsèques. Par exemple, le N_1 à N_2 ou la construction *avec N* vus précédemment. Cette seconde thèse prend, dans le cas de la construction *en N*, la formulation suivante :

(H₁) Dans une construction de type *V-er en N*, la structure *en N* convoque une propriété intrinsèque liant *V-er* et le concept associé à *N*.

J'appuierai cette thèse par quelques arguments, avant de l'appliquer à la construction étudiée.

a) Un premier argument en faveur de la thèse ci-dessus est l'existence bien connue de paires du type *en N / dans le N*, le second terme étant un complément locatif, alors que le premier terme renvoie à une action qui fait intervenir *N* de façon stéréotypique. Ainsi, *Max est en salle d'opération* indique ou que Max est chirurgien, ou qu'il est le patient, mais ce ne peut être en aucun cas une personne quelconque ayant par exemple choisi cet endroit pour y faire ses mots croisés. Alors que cette interprétation est possible pour *Max est dans la salle d'opération*. D'où des contrastes comme :

- [2] Max est dans la prison, mais il n'est pas en prison.
- [3] *Max est en prison, mais il n'est dans aucune prison.

Si l'énoncé envisagé ne correspond pas à la vision stéréotypique qui est attachée aux objets et aux procès, *en* devient très difficile à utiliser, ainsi :

- [4] Marie est (??en + dans la) salle de bains.

sauf bien sûr volonté d'humour ou d'ironie, mais qui correspond alors précisément à une fausse stéréotypie.

b) Inversement, et m'inspirant d'une remarque de D.L. à propos des moyens de transport, le *en* s'impose contre le *dans* dès lors qu'il s'agit de caractériser un *N*. Par exemple :

- [5] On va de Paris à Moscou (en + *dans le) train.

Si *en* convient si bien aux moyens de transport construits, ce n'est pas parce qu'ils sont construits, mais parce qu'ils sont construits comme des moyens de transport spécifiques. Imaginons qu'un acrobate fasse Paris-Bordeaux en roulant sur un tonneau, on ne dira pourtant pas qu'il a parcouru cette distance *en tonneau*. Être un éventuel moyen de transport ne fait pas partie de la liste des propriétés intrinsèques essentielles de la classe des tonneaux.

c) Une intéressante remarque de D.L. est l'opposition *La table est en bois*/**L'arbre est en bois*. Dans le second cas, il s'agit d'une propriété commune à tous les arbres : elle est donc intrinsèque essentielle, d'où l'impossibilité signalée. Dans le premier cas en revanche, il s'agit d'une propriété certes intrinsèque, mais accidentelle : toutes les tables ne sont pas en bois. Comment se fait-il alors qu'on puisse dire *Max est en prison* ? En

fait, la propriété intrinsèque essentielle liée à *prison* est quelque chose comme *Les prisons servent à enfermer les criminels*. Mais tous les criminels ne sont pas en prison, et s'y trouver représente donc une propriété certes intrinsèque mais accidentelle de la classe des criminels. C'est pour une raison similaire qu'on ne dit pas *Max est venu en véhicule*, comme le signale D.L. (Leeman 1998 : 99, note 58), et non parce que le vague de la formulation ne permettrait pas d'identifier le type de véhicule. Avec ce type de formulation générique, la propriété est intrinsèque essentielle, et donc non dicible.

d) D.L. note le contraste entre *être en beauté*/**être en laideur*, qu'elle explique par le fait que la beauté peut être une caractéristique intrinsèque d'une personne, ou dénoter un état passager résultant d'une préparation, alors que la laideur ne pourrait être qu'intrinsèque. Point de vue qu'elle ne justifie pas, et qu'elle ne peut justifier. En effet, on peut très bien dire *Un maquillage malencontreux la rendait particulièrement laide*. La laideur peut donc être un état passager résultant d'une certaine préparation, du moins aux yeux du locuteur, puisque D.L. admet cette possibilité. Or Anscombe (1995b) signale :

[6] C'est une femme, mais elle est (laide + *belle).

Contraste selon lequel la beauté est donc une propriété intrinsèque essentielle des femmes. Un énoncé comme *Marie est en beauté* signifie donc nécessairement un écart avec la norme : Marie est pour une raison ou pour une autre plus belle que d'habitude. Et on n'a pas *Marie est en laideur* parce que conformément à notre hypothèse, cette laideur, qui serait le résultat d'une certaine préparation, devrait être un résultat naturel. Or ce ne peut être, pour la même raison qu'on n'a pas **Il a essayé avec échec*.

3.2. Et quelques explications

Je vais maintenant appliquer ce type d'explication à quelques-uns des cas évoqués par D.L. Et tout d'abord, le cas de *sécurité/insécurité*. D.L. note les contrastes suivants :

- [7] Max est en (sécurité + ??insécurité).
- [8] (Je suis + je me sens + j'ai mis les bijoux) en (E + *toute) sécurité.
- [9] Max a accompli son travail en (*sécurité + *insécurité).
- [10] Max a accompli son travail en toute (sécurité + *insécurité).

Elle s'appuie sur ces phénomènes pour distinguer les deux cas, alors que je voudrais tenter une solution d'ensemble.

Je commencerai par noter que [7] et [8] relèvent du même problème, étant donné que *Je me sens en sécurité* = 'je sens que [je suis en sécurité]', et *J'ai mis les bijoux en sécurité* = 'j'ai fait [les bijoux sont en sécurité]'. [7]

et [8] sont donc réductibles à des exemples avec verbe *être*, alors que [9] et [10] font intervenir un verbe processif. Il est donc normal que dans [9] *tout* soit impossible, en tant qu'il exige un prédicat processif¹⁰. Tout se joue en fait autour du sens de *sécurité* et du lien avec les prédicats envisagés. On remarque immédiatement qu'avec des verbes comme *être*, *en sécurité* a trait à la protection de l'existence de cette entité. Ainsi, *Sa vie est en sécurité* signifie 'Aucun danger ne menace sa vie' ; *Mes bijoux sont en sécurité* signifie 'Aucun danger ne menace l'existence de mes bijoux', i.e. que mes bijoux resteront mes bijoux,...etc. Or l'insécurité est linguistiquement la norme, comme en attestent de nombreux lieux communs : *Le danger (est + rôle) partout* / **La sécurité (est + règne) partout*, *Le danger est au coin de la rue*, *On n'est en sécurité nulle part* / *?On est en sécurité partout*, *Dans la vie, (on n'est jamais + *on est toujours) en sécurité*, *Rien ne dure*,...etc. Concluons : l'insécurité est une propriété intrinsèque essentielle des entités. On ne peut donc avoir *être en insécurité*, en vertu de la règle générale concernant la non dicibilité de ce type de propriété. Mais nous avons également vu que les essentielles sont représentées par des phrases génériques admettant des exceptions. Certaines conditions particulières peuvent donc faire qu'une entité soit, à un moment donné et dans un espace donné, une exception à cette règle d'insécurité, d'où des phrases comme : *Chez moi, je me sens en sécurité*.

Passons maintenant au cas plus compliqué des verbes processifs, et considérons l'exemple un peu caricatural *L'espion a passé les microfilms en toute sécurité*. Une paraphrase de *en toute sécurité* serait ici 'sans problème', 'sans danger'. Or problèmes et dangers sont ici ceux qui menacent d'une part l'existence de l'espion en tant que tel (il peut être inquiété, reconnu, arrêté,...etc.) en vertu de la règle précédente. On n'aura donc pas *L'espion a passé les microfilms en insécurité*, comme déjà vu. Par ailleurs, et sauf mention explicite, tout procès est vu en langue comme libre de facteurs qui en altèreraient le déroulement 'standard'. En disant *Max pilote un avion de ligne*, on présente l'avion comme en bon état, comme naviguant en ligne droite et sans faire de piqués ni de loopings,...etc. Autrement dit, tout procès standard se déroule *en sécurité*, et on n'aura donc pas non plus *L'espion passe les microfilms en sécurité*, puisqu'il s'agit alors d'une propriété intrinsèque essentielle cette fois du procès. Cette sécurité peut cependant être supérieure à la normale, d'où *L'espion a passé les microfilms en toute sécurité*. Mais on n'aura pas *L'espion a passé les microfilms en toute insécurité* : le degré extrême d'insécurité s'oppose en effet à l'accomplissement régulier du procès.

Plus complexe encore est le cas de la possibilité de *en toute légalité/ en toute illégalité* face à l'impossibilité de **en légalité / *en illégalité*¹¹. Les prédicats pour lesquels ces notions sont pertinentes se divisent en deux

classes : ceux dont le déroulement est conforme à la légalité, et ceux dont le déroulement relève de l'illégalité. Par exemple :

- [11] Max a tué des gens, mais c'était (?!illégal + légal).
- [12] Lia a su le résultat des élections avant la clôture du scrutin, mais c'est (illégal + *légal).

Si l'action est par exemple légale par nature, elle ne peut être qualifiée comme telle, puisqu'il s'agit alors d'une propriété intrinsèque essentielle. Mais comment se fait-il qu'on ne puisse avoir un cas particulier de cette action – une exception – qui serait illégal, et dont on pourrait dire qu'elle a eu lieu *en illégalité* ? Pour comprendre ce qui se passe, reprenons l'exemple de *tuer des gens*. Si *tuer des gens* signifie 'assassiner', c'est illégal. Et si *tuer des gens* signifie 'tuer à la guerre en service commandé', c'est alors légal. Mais aucun des deux procès n'admet d'exception qui serait pour la légalité l'inverse de ce que serait l'autre. Il n'y a pas de cas particulier de 'assassiner' qui signifierait 'tuer en service commandé', et qui serait légal. Pas plus qu'il n'y a de cas particulier de 'tuer en service commandé' qui signifierait 'assassiner', et serait partant illégal. On ne peut donc avoir **en (légalité + illégalité)*. En revanche, le degré de légalité ou d'illégalité peut être plus élevé que la norme habituelle, et autoriser ainsi la qualification de *en toute (légalité + illégalité)*. Notons au passage que si l'action envisagée est par nature d'un haut degré de légalité ou d'illégalité, une telle qualification devient problématique :

- [13] Max a dévalisé une banque en toute (*illégalité + ?!légalité).

3.3. Le problème de l'analyse de *tout(e)*

D.L. y voit l'indication d'une complétude atteinte quant au degré de N-ité, et considère que cette combinaison *tout(e) + N* est la transposition de *une totale + N*. Or les contre-exemples ne manquent pas : *en toute conscience / ?une totale conscience, en toute justice / ??une totale justice, en toute sollicitude / ??une totale sollicitude ; ?faire en totale sécurité / faire en toute sécurité, être en totale harmonie / *être en toute harmonie, ...etc.* Par ailleurs, D.L. n'envisage pas une possible parenté avec la construction *tout + N*, et par là avec *tous + les N*. C'est ce point que je vais examiner ici.

Selon Flaux (1997 : 58 sq.), qui consacre un bref passage à ce 'déterminant', «...*tout(e) N* a pour caractéristique essentielle de ne pouvoir effectuer qu'une référence générique (*Tout homme est mortel / *Tout homme est parti*). Avec un nom non comptable, l'individu correspond à une sous-espèce (*Toute eau est bonne pour la santé = «n'importe quelle sorte d'eau»*)...». Cette description est en fait assez largement erronée. Sans entrer dans le détail d'une analyse qui n'a pas sa place ici, je pense que *tout(e) N*

est à *le N* (avec *N* comptable ou pas) ce que *tout(e)s les N* est à *les N*¹². La fonction de *tout(e) N*, exclusivement générique selon Flaux, se heurte à des exemples comme :

- [14] Tout homme susceptible de porter les armes a été appelé sous les drapeaux.
[15] Les sédatifs avaient annihilé toute volonté en lui.

Et s'il est vrai qu'on peut avoir le sens de sous-espèce avec les non comptables, il s'en faut que ce soit une règle générale :

- [16] Toute eau bue pendant le cours d'un repas facilite la digestion.
[17] Toute ironie avait disparu de sa voix.

Dans [16], *toute eau* signifie 'toute quantité d'eau', et dans [17], *toute ironie* signifie 'toute trace d'ironie', et dans aucun des deux cas l'interprétation par 'n'importe quelle sorte de N' n'est plausible.

Je limiterai mon analyse à la construction *tout(e) N* avec un N non comptable. Elle est fréquente, surtout avec préposition : *en tout(e) N*, *pour tout(e) N*, à *tout(e) N*, etc. Je ferai l'hypothèse suivante :

(H₂) *Tout(e) N* avec N non comptable, et *tout(e)* au sens de 'plein, total', présuppose qu'il y a une quantité *q* de N en relation avec le procès envisagé, et pose *q = tout(e)*.

Cette analyse rapproche *tout(e) N* de *tout(e)s les N*, qui se comporte avec les comptables de façon analogue selon Anscombe (1990b).

Prenons l'exemple de *Max a perdu toute sérénité*. Un tel énoncé présuppose 'Max a perdu de la sérénité', et pose 'Cette sérénité qu'il a perdue, c'est toute la sérénité'. Les critères habituels confirment cette analyse. La possibilité d'une question comme *Max a-t-il perdu toute sérénité, ou seulement une partie?* montre que l'interrogation porte exclusivement sur *toute*. De même, un enchaînement comme *Max n'a pas perdu toute sérénité, il lui en reste encore une bonne dose* montre que la négation – qui porte sur le posé – affecte ici *toute* et non *N*, au contraire de ce qui se passerait avec *Max a perdu la/sa sérénité*, où la négation porte alors sur tout le groupe nominal. Ces phénomènes sont un argument indirect en faveur de l'existence du présupposé mentionné : voici maintenant un argument direct, qui repose sur le fait qu'on ne peut enchaîner un énoncé avec un second énoncé consistant en l'opposé du présupposé du premier. On ne peut ainsi dire *Max continue à fumer, bien qu'il n'ait jamais fumé*. Si on peut former des enchaînements comme *Max a perdu toute sa sérénité, mais il n'en a jamais eu beaucoup*, c'est parce que le second énoncé est compatible avec le présupposé *Max a eu de la sérénité*. En revanche, on n'aura pas *Max a perdu toute sérénité, mais il n'en a jamais eu*, le second énoncé refusant en

effet à une certaine sérénité une existence affirmée à l'inverse par le présupposé du premier.

Dans le cas de la tournure *en tout(e) N* qui nous intéresse, on voit apparaître le rôle de l'énoncé stéréotypique qu'elle convoque. Le procès présenté dans l'énoncé est vu comme conforme au stéréotype, ce qui fournit en fait le présupposé. Le rôle de *tout* est alors de préciser que les circonstances externes à ce procès font qu'il y a un écart avec la norme dans le sens de la complétion. Illustrons cette analyse sur l'exemple :

[18] Max travaille au noir en toute illégalité.

Cet énoncé convoque un énoncé stéréotypique du type *Travailler au noir, c'est être dans l'illégalité*. Le présupposé de [18] est conforme à ce stéréotype : *Max travaille au noir dans l'illégalité*, et *tout* indique que cette illégalité et rien d'autre caractérise le travail (au noir) de Max. Le rôle de *tout* est ainsi de marquer une déviance par rapport à une norme, norme qui transparait derrière le présupposé. De ce point de vue, *tout* fonctionne dans [18] exactement comme *fleurie* dans *un homme à barbe fleurie*. Dans les deux cas, il s'agit de marquer un écart par rapport à une norme sous-jacente qu'on ne peut d'ailleurs instancier en une occurrence particulière. On ne peut pas plus dire *Tout le monde sait que Max est un homme à barbe* qu'on ne peut dire *Tout le monde sait que Max travaille au noir dans l'illégalité*.

3.4. Le rôle de l'article zéro

D'une façon générale, et ainsi que cela a été remarqué dans différents travaux¹³, l'article zéro est lié à des phénomènes de processivité. Par ailleurs, et selon D.L., qui reprend Cadiot (1991), *en* exclut la présence d'un déterminant, certains types d'expansion, et les verbes qui supposent une situation singulière, comme illustré par les contrastes :

[19] Guy se rend à l'école en train de nuit / Le voyage est prévu en train express.

[20] ??Guy (a rencontré un ami + est tombé) en train / Guy se rend à l'école en train bondé.

L'idée selon laquelle *en* exclut la présence d'un déterminant ne résiste pas à l'analyse. Vraisemblablement, dans la structure étudiée *en tout(e) N*, l'exclusion d'un des déterminants classiques est liée à la processivité exigée par le sémantisme de la tournure. En dehors de ce cas, et de tours totalement ou partiellement figés (*en l'an de grâce 1201, en sa bonne ville de Paris, il n'y a pas péril en la demeure*, etc.), *en* apparaît régulièrement suivi d'un article dans certaines constructions : *en la présence/ l'absence de, en l'honneur de, en la personne de, en l'occurrence, en sa compagnie, en un*

temps record, en un lieu agréable, en ces termes, croire en le N, etc. D'autre part, les faits signalés par Cadiot (1991), sont généraux avec l'article zéro, comme le montrent les travaux d'Anscombe (1986) sur le sujet. En voici quelques exemples :

- [21] *Pour des raisons humanitaires, Max a retiré plainte pour coups et blessures.
- [22] *Cet appareil nous a donné satisfaction mitigée.
- [23] Savorgnan a été tué par (balles + *balles perdues).
- [24] Un bateau (*à + aux) voiles déchirées

Selon D.L., le rôle de l'article zéro serait d'instaurer une co-référence entre le sujet et son action. Ainsi, dans un exemple comme *Marie a invité Max en toute camaraderie*, l'attitude de camaraderie est celle de Marie, jamais celle de Max. D.L. reprend explicitement sur ce point la thèse et les exemples de Girard (1997) :

- [25] In alarm, she jumped out of the window.
- [26] *In her alarm, she jumped out of the window.
- [27] In her alarm, she put salt into the pudding instead of sugar.

L'explication de ces phénomènes serait que dans [25], le sujet est agent, et saute par la fenêtre pour échapper à la peur. Il y a co-référence entre le sujet et son action, l'article zéro est donc obligatoire. Par voie de conséquence, [26] est agrammatical. Dans [27], le sujet n'est pas agent de l'action, mais en quelque sorte patient de la peur, d'où la présence du possessif. On peut en fait trouver des phénomènes tout à fait comparables en français. En conservant le même contexte :

- [28] (En hâte + *dans sa hâte), il enfila son pantalon.
- [29] (*En hâte + dans sa hâte), il se trompa de pantalon.
- [30] En proie à la panique, (*la maison brûla + il sauta par la fenêtre + il confondit le sucre et le sel).
- [31] Pendant qu'il était en proie à la panique, (la maison brûla + *il sauta par la fenêtre + ?il confondit le sucre et le sel).
- [32] Lia se plaît en (la + ?? \emptyset) compagnie de Max.
- [33] Lia a fait une fugue en (*la + \emptyset) compagnie de Max.

En français, tout comme en anglais, l'article zéro est obligatoire dès lors que le sujet est agent intentionnel de l'action envisagée. Un point reste cependant à élucider : pourquoi notre tournure *en tout(e) N* ne pourrait-elle renvoyer à un objet direct ou indirect, si cet objet est agent? Or en fait, cette éventualité est tout à fait possible, comme le montrent des exemples comme :

- [24] Max_i est tombé dans le piège tendu par Lia_j en toute duplicité_{*ij}.
- [35] Max_i a entendu Lia_j parler en toute ignorance_{ij}.

3.5. Le problème de la nature de N

D.L. signale la difficulté de caractériser les N qui interviennent dans le complément de manière *en tout(e) N*, mais note que leur immense majorité ressortit de la classe des noms de sentiment ou d'attitude (dorénavant Nsa). Ce ne sont cependant pas les seuls, car sur la liste de D.L. figurent en effet *autonomie, célérité, diligence, inutilité, habileté, hâte, impuissance, justice*, etc., qu'on ne saurait classer dans les Nsa, du moins d'entrée. Nous savons déjà à quoi correspondent en fait ces noms : ils caractérisent le déroulement ou les conditions d'apparition d'un procès. Remarquons que certains phénomènes peuvent déjà être expliqués à la lueur de ce que nous avons dit précédemment. Ainsi, on n'a pas à (*vitesse + allure*) (car il s'agit d'une propriété intrinsèque essentielle), mais on a à *toute* (*vitesse + allure*) (car il s'agit alors d'un écart d'avec la norme). On a également *en hâte*, et *en vitesse* ne peut bien sûr que signifier 'rapidement', ce qui explique probablement qu'on n'ait pas *en toute vitesse*. Un début de solution nous sera fourni par l'étude des Nsa de Anscombe (1995a). En effet, D.L. note que même en se bornant aux Nsa, tous ne conviennent pas. Ainsi, *être en joie / *travailler en toute joie*, ou encore **être en calme / travailler en tout calme*. Ces phénomènes sont en fait prévisibles. Quand on énonce en effet une phrase comme *A a V-é en tout(e) N*, on attribue à l'agent A une certaine qualité Q subsumée par N, du fait qu'il est agent de V. A est donc le lieu où se manifeste cette qualité Q. Le fait que A possède cette qualité en tant qu'agent de l'action V entraîne que Q est nécessairement transitoire, puisque sa possession est liée à l'exercice par A de l'agentivité. Or le calme est précisément une qualité non transitoire. On peut le voir à différentes propriétés. Ainsi, on acquiert de la sérénité, on prend confiance ou plaisir, mais rien de semblable pour le calme. On ne peut dire *tout calme*, ce qui signifie que le calme ne peut être possédé à la suite d'une intervention extérieure, à l'inverse de ce qui se passe avec d'autres adjectifs : *tout (tranquille + joyeux)*. Enfin, on peut dire *Max est un calme*, alors qu'on n'aurait guère *Max est un (tranquille + joyeux)*. On n'aura donc pas *en tout calme*, alors qu'on a sans problème *en toute tranquillité*. Pour expliquer l'impossibilité de combinaisons comme *en toute joie*, je ferai appel aux notions de Nsa endogènes et exogènes¹⁴. Un Nsa est endogène si l'origine du comportement dénoté se confond avec le lieu psychologique. Et il est exogène si l'origine est cette fois extérieure au lieu psychologique. On remarque immédiatement que l'usage de la tournure examinée veut, dans le cas des Nsa, que A soit le lieu psychologique du Nsa en tant que A est agent de V, que donc le Nsa soit endogène. Or les endogènes possèdent la propriété de ne pouvoir figurer dans les expressions *A ma grande N*. D'où **en toute joie*¹⁵, puisque la possibilité de *A ma grande joie* montre que *joie* est exogène.

De la même façon, on observe les corrélations **A ma grande innocence / en toute innocence*, **A ma grande quiétude / en toute quiétude*, *A ma grande inquiétude / *en toute inquiétude*, **A ma grande confiance / en toute confiance*. On voit donc ce qui caractérise les N de *en tout(e) N*. Ils dénotent des qualités transitoires, prédiquées du sujet en tant qu'il est agent. Par conséquent, de tels N généralisent d'une certaine façon la notion de Nsa endogène.

NOTES

1. D.L. ne considère en effet parmi ces compléments adverbiaux que ceux dans lesquels ni *en* ni *tout* ne commutent. Ce qui élimine par exemple *en (toute + ø) confiance* et *(en + selon) toute probabilité*.

2. Cf. les travaux de Schlyter (1977), Gross (1986), Molinier (1990, 1991).

3. Tamba-Mecz (1983).

4. Pour ce qui est de la théorie des stéréotypes, on en trouvera les grandes lignes dans Anscombe (1999). Par ailleurs, j'appelle aujourd'hui *intrinsèque/extrinsèque* ce qu'au départ (Anscombe 1990a) j'appelais *essentiel/accidentel*, changement dû au fait qu'il m'a fallu quatre termes (et non deux), et que je voulais éviter *universel*, trop marqué par l'emploi logique ».

5. Sur ces différents points, cf. Anscombe (1995b, 1995c, 1995-96).

6. Je ne considère ici que des phrases non analytiques. Les phrases analytiques ne sont pas à proprement parler, pour moi du moins, du ressort de la linguistique.

7. Pour l'étude de ces composés sous cet angle, cf. Anscombe (1990a, 1999).

8. En d'autres termes, la phrase *Les voitures ont quatre roues* a les propriétés des phrases typifiantes a priori.

9. Anscombe (1986).

10. Cette obligation d'un verbe processif avec *tout* est notée par D.L. J'ai mis *les bijoux en toute sécurité* redevient par ailleurs possible si *en toute sécurité* concerne *mettre*: *J'ai pu mettre les bijoux sans courir de danger*.

11. Notons également le contraste **agir en (légalité + illégalité) / agir dans (la légalité + l'illégalité)*.

12. Kleiber (1989) a montré les aspects massifs de *le générique*. Or *tout N* avec *N* massif possède certaines propriétés communes avec *du N*. Par exemple: *Du vin (*est cher + est exclu)* face à *Tout vin (?est cher + est exclu)*. Signalons également: *(Le vin + les vins + *tout vin + *tous les vins), ça coûte cher*.

13. Ainsi les travaux de Anscombe, Gaatone, Kupferman, dès 1986.

14. Cf. Anscombe (1995a).

15. Cf. Leeman (1987).

RÉFÉRENCES

ANSCOMBRE J.C., 1986, «L'article zéro en français : un imparfait du substantif ? », *Langue française*, 72, p. 4-39.

- ANSCOMBRE J.C., 1990a, « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur », *Langue française*, 86, p. 103-125.
- ANSCOMBRE J.C., 1990b, « Les syllogismes en langue naturelle : déduction logique ou inférence discursive ? », *Cahiers de linguistique française de Genève*, II, p. 215-240.
- ANSCOMBRE J.C., 1995a, « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue française*, 105, p. 40-54.
- ANSCOMBRE J.C., 1995b, « La nature des topoi », in *La théorie des topoi*, J.C. ANSCOMBRE éd., Ed. Kimé, Paris, p. 49-84.
- ANSCOMBRE J.C., 1995c, « Semántica y léxico : topoi, estereotipos y frases genéricas », *Revista española de lingüística*, 25, p. 297-310.
- ANSCOMBRE J.C., 1995-1996 (paru 1997), « La semántica y las frases genéricas : viejos problemas y nuevos enfoques », *Cuadernos de filología francesa*, 9, p. 7-22.
- ANSCOMBRE J.C., 1999, « Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux », *Langue française*, 122, p. 52-69.
- CADIOT P., 1991, « A la hache ou avec la hache », *Langue française*, 91, 7-23.
- FLAUX N., 1997, « Les déterminants et le nombre », in *Entre général et particulier : les déterminants*, N.FLAUX, D. VAN DE VELDE, W. DE MULDER édés., Artois Presses Université, p. 15-82.
- GIRARD G., 1997, « Notion et construction de la référence dans les compléments de manière », in *La notion*, Cl. RIVIÈRE et M. L. GROUSSIER édés., Paris, Ophrys, p. 129-136.
- GROSS M., 1986, *Grammaire transformationnelle du français – 3. L'adverbe*, Paris, ASSTRIL.
- KLEIBER G., 1978, « Phrases et valeurs de vérité », in *La notion de recevabilité en linguistique*, R. MARTIN éd., Klincksieck, Paris, p. 21-65.
- KLEIBER G., 1989, « Le générique : un massif ? », *Langages*, 89, p. 73-113.
- LEEMAN D., 1987, « À ma grande surprise... », *Revue québécoise de linguistique*, 16, p. 415-434.
- LEEMAN D., 1991, « Les adverbes de phrase de type *en toute N* : *en toute objectivité*, *Paul est un crétin* », *Mélanges offerts à la mémoire d'Alain Lerond*, *Linx* (numéro spécial), Paris X, Nanterre, p. 237-260.
- LEEMAN D., 1995, « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur* ? », *Langue française*, 105, p. 55-69.
- LEEMAN D., 1998, *Les circonstants en question*, Ed. Kimé, Paris.
- MOLINER C., 1990, « Une classification des adverbes en *-ment* », *Langue française*, 88, p. 28-40.
- MOLINER C., 1991, « Les compléments adverbiaux du français du type *avec N* », *Linguisticae Investigationes*, 15, p. 115-140.
- SCHLYTER S., 1977, *La place des adverbes en -ment en français*, Thèse, Constance.
- TAMBA-MECZ I., 1983, « La composante référentielle dans *Un manteau de laine, un manteau en laine* », *Langue française*, 57, p. 119-128.